

Synthèse du dossier « coût de la scolarité 2018 »

Notre enquête 2018 révèle que le coût de la scolarité baisse de presque 3 %.

Cette baisse reste à nuancer car de nombreux postes de dépenses ne baissent pas, voire augmentent.

Cette baisse s'explique principalement par des pratiques d'achat différentes pour les familles. Elles sont plus attentives à la nature de leurs achats et sont de moins en moins enclines à faire des achats « superflus ». Les marques (pour les affaires de sport par exemple), bien que toujours présentes, sont moins plébiscitées par les familles.

Si le budget global à la rentrée baisse pour les familles, cela n'est pas vrai pour toutes les classes. En primaire et principalement au CP, le coût de la scolarité augmente significativement.

Un budget en hausse à l'école élémentaire :

Le budget de la rentrée au CP est passé de 149,76 € en moyenne en 2017 à 165,70 € en 2018. En cours moyen, il augmente légèrement, passant de 193,61 € en 2017 à 194,62 € en 2018. Cette augmentation est principalement due à deux postes de dépenses : le sport et les fournitures. Au CP, cette augmentation est de 15,20 € pour les fournitures et de 6,60 € pour l'équipement sportif.

La rentrée au CP constitue un moment important pour les familles. L'enfant devient grand.

Cet investissement significatif des familles coïncide avec leur volonté de voir leur enfant s'adapter au mieux à l'école et à ses exigences.

On constate en parallèle que certaines listes en école primaire continuent de s'allonger. Les établissements demandent parfois du matériel en grande quantité : 6 stylos rouges, 5 tubes de colle, etc. Le grand nombre d'articles prévus par les établissements tend à gonfler le prix total des fournitures scolaires.

Les dépenses sont conséquentes car une majorité de parents privilégie la qualité des produits qui, pour la

plupart, durent plus longtemps et peuvent être réutilisés l'année suivante.

Un budget en baisse pour les collèges et les lycées : les dépenses liées au sport en net recul

Nous notons une sensible diminution du budget global tant pour les collèges que pour les lycées (- 2,60 % pour l'entrée en 6^{ème} et - 4,43 % pour l'entrée en seconde). Contrairement à l'école primaire, les parents semblent plus raisonnables, notamment concernant les équipements sportifs. Du collège au lycée, les parents y consacrent 7 à 15 € de moins qu'en 2017.

Les équipements sportifs, s'ils ne sont pas usés, sont réutilisés (survêtement, tee-shirt) par les enfants d'une année sur l'autre.

Les parents achètent moins d'articles de marque qu'en 2017. Deux raisons expliquent cela : soit l'enfant a déjà des vêtements de marque, soit les parents ne veulent pas céder aux volontés (parfois jugées excessives) de leurs enfants ou n'en ont tout simplement pas les moyens.

Autre élément qui justifie la baisse des dépenses au niveau du sport : la diminution des prix sur les vêtements de 0,4 % (selon l'INSEE).

Pour autant, les dépenses consacrées au coût de la scolarité collège/lycée représentent toujours un investissement conséquent : 332,26 € (4^{ème}), 682,83 € (2^{ème} Bac pro industriel). Les dépenses en enseignement professionnel et/ou en alternance sont plus importantes que les dépenses en enseignement général car les équipements spécifiques coûtent cher.

Le numérique s'installe définitivement dans le paysage scolaire !

Nous l'avons dit l'an passé, le numérique est désormais un poste de dépenses à part entière. Impossible (ou presque) d'effectuer, à partir de la 6^{ème}, une scolarité sans équipement numérique à la maison. Ce coût, marginalement intégré dans le coût de la

La Confédération Syndicale des Familles fête les 45 ans du coût de la scolarité. Certaines revendications, comme la gratuité des transports, sont portées par La CSF depuis son premier dossier. La CSF rappelle que l'école doit être gratuite.

scolarité, impacte fortement les familles les plus en difficulté. Cela est d'autant plus vrai que le grand plan numérique pour l'éducation visant à équiper tous les collégiens d'une tablette semble avoir été abandonné au profit du système BYOD. Avec ce dispositif, chaque élève sera invité à apporter son propre matériel. Cette évolution alarme La CSF car elle illustre un désengagement de l'État et impose une nouvelle dépense aux familles.

Études supérieures : un luxe qui n'est pas à la portée de tous, en particulier des familles modestes !

Après le lycée, poursuivre ses études est toujours un luxe ! Aux dépenses « classiques » liées à la scolarité il faut (souvent) ajouter le loyer, les charges locatives, l'assurance, le transport, l'ordinateur, etc. Les bourses permettent de couvrir une partie des dépenses mais elles sont très loin de combler le différentiel ressources/charges.

La CSF revendique la création d'un Revenu d'Autonomie du Jeune (RAJ). En effet, près de 30 % des étudiants se voient contraints de travailler pour assumer leurs besoins.

Il est urgent de donner aux jeunes en études ou en formation les moyens de subvenir à leurs besoins en toute autonomie financière.

L'organisation des régions : des inégalités persistantes et un système plus complexe qu'avant...

En 2016, la compétence « transports scolaires » basculait dans les mains des Régions. L'objectif initial d'uniformiser les pratiques et les prix n'a pas été atteint. Pire, on observe aujourd'hui des prix différenciés entre agglomérations, départements et régions.

Le lieu d'habitation ne peut plus conditionner le coût de la scolarité. C'est pourquoi, depuis 45 ans, La CSF revendique la gratuité des transports scolaires sur tout le territoire !

Les inégalités territoriales concernent aussi les tarifs de la restauration scolaire. Les communes choisissent leur politique tarifaire, ce qui peut fortement impacter le portefeuille des familles.

La CSF revendique l'égalité territoriale, en proposant une uniformisation de la tarification et en instaurant un service public de la restauration scolaire.

Outre-mer : parlons-en !

Cette année, nous avons décidé d'aborder les conditions scolaires en Outre-mer, et plus particulièrement à Mayotte. Nous voulons mettre en lumière les réalités souvent peu connues des conditions de scolarité en Outre-mer, et peu relayées par les grands médias.

Les conditions de scolarisation (quand cela est possible pour les enfants) sont trop souvent indignes : classes surchargées, conditions d'hygiène déplorables, animateurs et enseignants peu formés...

ARS : des efforts encore trop insuffisants

L'allocation de rentrée progresse de 1 % à la rentrée 2018. Cette augmentation est effective tant sur le montant de l'ARS que sur le montant des plafonds de revenus des allocataires.

L'ARS couvre une grande partie des dépenses tout au long de l'année pour les enfants scolarisés en primaire, et couvre les dépenses de rentrée au collège. A partir du lycée, le coût de la rentrée dépasse le montant de l'ARS. Cela est encore plus vrai pour les filières professionnelles.

Le montant de l'ARS varie pour les familles de 9 % entre un enfant qui arrivera en CP (367 €) et un jeune qui débutera en seconde (401 €).

La réalité est tout autre puisqu'entre les 2 niveaux, il y a un différentiel de coût de presque 150 % à la rentrée.

La CSF demande

- ➔ Une vraie modulation de l'ARS.
- ➔ Une meilleure prise en compte de la situation réelle des familles (baisse des ressources).
- ➔ Le versement de l'ARS à tous les lycéens pouvant y prétendre quel que soit son âge.